

METTRE EN PLACE UNE CHAÎNE DE VALEUR DANS LE SECTEUR DES GRAINS BIOLOGIQUES SANS GLUTEN

Sarah Charland-Faucher¹ et Stéphane Day²

No de projet : 12-MEM2-01

Durée : 06/2013 au 02/2014

FAITS SAILLANTS

En 2009, la Terre des Anciens, propriété de Madame Denise Verreault à Cap-Chat en Haute-Gaspésie, commence une production de chanvre biologique et vend une partie de la production à la Coop du Cap à Cap-au-Renard pour la transformation du grain en huile. En 2011, différents intervenants du milieu agricole se rassemblent pour réfléchir au développement du chanvre et d'une filière de grains biologiques dans la région. Suivant la demande des consommateurs sur le marché, les grains sans gluten sont identifiés comme ayant un très bon potentiel de commercialisation. En 2013, la Minoterie des Anciens voit le jour et prévoit transformer des grains biologiques sans gluten en farines dès 2014. Une opportunité de développement agroalimentaire s'ouvrira alors pour les producteurs agricoles et les transformateurs de la région et un comité provisoire sera mis en place afin de créer l'environnement propice à la mise en place d'une chaîne de valeur.

Producteurs, transformateurs et agronomes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et de Clubs en agroenvironnement des deux territoires couverts par le projet, soit la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent, se joindront au comité piloté par l'UPA-GÎM. Un plan d'action sera adopté pour mobiliser un noyau de producteurs et de transformateurs et favoriser l'adoption d'une structure de gouvernance. Productions de fiches informatives, tournée téléphonique majeure, communiqué de presse, diffusion de bulletins d'information publique, journée d'information et visites aux champs seront réalisés afin de mobiliser un noyau solide et de mobiliser le milieu autour de la filière.

Suite à la première phase de mobilisation, quatre rencontres seront organisées pour structurer un « comité de fondation » qui, suite à une réflexion collective, décidera de travailler à mettre en place un organisme à but non lucratif permettant de réseauter producteurs et transformateurs et de répondre à leurs besoins en facilitant de l'accompagnement au niveau de la production, la transformation, la mise en marché et de la structuration de chaînes de valeur. Finalement, un plan de travail et des objectifs communs à atteindre ainsi qu'un document de travail identifiant les défis à venir ainsi que les pistes de solutions à mettre en place de façon concertée avec le milieu.

OBJECTIFS ET APERÇU DE LA MÉTHODOLOGIE

Objectif principal

Développer une chaîne de valeur qui repose essentiellement sur la capacité des acteurs impliqués à former un réseau cohérent, collaboratif et solidaire pour l'établissement d'une filière de grains biologiques sans gluten.

Méthodologie

1. Recruter un noyau de producteurs et de transformateurs;
2. Identifier les problématiques dans la chaîne d'approvisionnement ainsi que les besoins des producteurs et transformateurs, puis favoriser la mise en place de solutions;

¹ Coordinatrice de la Filière Grains bio sans gluten

² Agent de développement et de valorisation du secteur UPA Gaspésie-Les Îles

3. Créer des fiches mettant en lumière les exigences du marché sans gluten, les bonnes pratiques de production, les profils recherchés dans une chaîne de valeur et les ressources disponibles pour accompagner les producteurs;
4. Mettre en oeuvre un plan de communication et de mobilisation permettant d'identifier, réseauter et réunir les différents acteurs pertinents au développement de la filière et convoquer des rencontres de travail;
5. Mettre en place une structure de gouvernance et un plan d'action assurant la pérennité du projet.

RÉSULTATS SIGNIFICATIFS POUR L'INDUSTRIE OU LA DISCIPLINE

1) *Susciter l'intérêt et développer une vision commune*

Le projet a permis à la Minoterie des Anciens d'identifier des producteurs afin d'assurer son approvisionnement. La mobilisation et les rencontres soutenues entre les différents acteurs intéressés a permis de développer une vision commune du développement d'une chaîne de valeur dans le secteur des grains biologiques sans gluten et d'identifier des axes de travail permettant la mise en marché de grains produits au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie. Une structure de gouvernance (OBNL) basée sur cette vision commune est en cours de fondation.

2) *Développer le savoir, se réseauter et créer des alliances*

Le projet a permis de créer des liens et une certaine synergie entre des clubs en agroenvironnement, producteurs et transformateurs pour le développement du secteur.

Des essais, réalisés de 2009 à 2013 en partenariat avec des Clubs en agroenvironnement et le MAPAQ, entre autres, ont permis de mieux connaître les conditions de production du chanvre dans l'Est-du-Québec. [La graine de chanvre biologique: un guide de production pour l'Est-du-Québec](#) a été mis en ligne en 2013.

En parallèle, le Club de gestion des sols du Témiscouata a réalisé des essais de blé panifiable, sarrasin et avoine nue biologiques (programme Innovbio du MAPAQ, 2010-2013). Un projet d'essais sur les valeurs nutritives du sarrasin et la production d'avoine nue et de légumineuses ainsi qu'un autre sur la pollinisation du sarrasin ont aussi été déposés.

La mobilisation et les rencontres ont, de plus, permis d'exposer les besoins des producteurs et de favoriser un meilleur réseautage entre les différents intervenants institutionnels ou du milieu du développement permettant la mise sur pied de formations et le recrutement continu de nouveaux producteurs.

Une formation sur l'agriculture biologique en grande culture est organisée par les intervenants du MAPAQ impliqués dans le comité et offerte en priorité aux producteurs intéressés par la filière en mars et avril 2014. Une autre formation sur le conditionnement des grains est aussi prévue en 2014.

3) *Sonder le marché, trouver les opportunités et se coordonner pour la mise en marché*

Une étude de marché a été réalisée sur le secteur des farines sans gluten. L'étude a permis de confirmer le potentiel de développement de la filière et de chaînes de valeur dans le secteur des grains biologiques avec ou sans gluten et d'obtenir des pistes de stratégies pour pouvoir se démarquer collectivement dans l'industrie. Cela a aussi permis aux acteurs de la filière de mieux comprendre le profil des consommateurs auxquels ils s'adressent. De plus, une liste d'acheteurs et de transformateurs de grains a été réalisée afin d'ouvrir de nouvelles pistes pour la mise en marché. Finalement, des grains ont pu être mis en marché entre des partenaires du projet.

APPLICATIONS POSSIBLES POUR L'INDUSTRIE

Les étapes de mise en place et de structuration de la filière ainsi que les présentations et fiches réalisées sur la production sans gluten, les ressources en agriculture biologique, les outils pour mettre en place une chaîne de valeur, le marché des grains biologiques ou des grains sans gluten sont tous disponibles en ligne sur Agri-Réseau ou sur demande auprès de la Filière et peuvent être très utiles pour les acteurs désirant se développer sous la forme d'une chaîne de valeur ou développer le secteur des grains biologiques dans leur région.

POINT DE CONTACT POUR INFORMATION

Sarah Charland-Faucher, Coordinatrice de la Filière

Téléphone : 418 392-3219

Courriel : scharlandfaucher@upa.qc.ca

Stéphane Day, Agent de développement et de valorisation du secteur UPA Gaspésie-Les Îles

Téléphone : 418 392-4466 poste 230

Courriel : sday@upa.qc.ca

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES FINANCIERS

Ce projet a été réalisé grâce à une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), dans le cadre du Programme d'appui à la mise en marché des produits biologiques ainsi qu'avec l'aide de la Fédération de l'UPA de la Gaspésie - Les Îles et de la Minoterie des Anciens (Groupe Verreault).